

Développement durable du Saint-Laurent et écotourisme : le cas de Baie-du-Febvre au Lac Saint-Pierre, Québec

Sustainable Development of the St. Lawrence and Ecotourism: The Case of Baie-du-Febvre at Lac Saint-Pierre, Quebec

André Barabé

Volume 11, numéro 3, octobre 1992

Fleuves, civilisations et tourisme

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1078034ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1078034ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Barabé, A. (1992). Développement durable du Saint-Laurent et écotourisme : le cas de Baie-du-Febvre au Lac Saint-Pierre, Québec. *Téoros*, 11(3), 5–9.
<https://doi.org/10.7202/1078034ar>

Développement durable du Saint-Laurent et écotourisme : le cas de Baie-du-Febvre au Lac Saint-Pierre, Québec.

André Barabé*



Le Saint-Laurent figure parmi les plus grands fleuves du monde pour la richesse de son patrimoine naturel et culturel. Au plan écologique, les milieux humides du Saint-Laurent forment des écosystèmes régionaux de très grande valeur. Lors des migrations printanières et automnales, ces milieux humides deviennent un lieu d'arrêt majeur dans le périple continental de la sauvagine de l'est de l'Amérique du Nord. Quatre sites représentatifs des différents milieux humides peuvent être identifiés: Îles-de-la-Madeleine, Kamouraska, Cap Tourmente et le lac Saint-Pierre (Atlas environnemental du Saint-Laurent, 1991). Cette dernière région, en raison de sa localisation stratégique au cœur du Québec habité et pour son immense potentiel lié à la pratique des activités de plein air et la qualité de ses populations fauniques, a été désignée comme une zone d'intérêt prioritaire du Plan d'action Saint-Laurent (Auclair *et al.*, 1991; Langlois *et al.*, 1991). Les activités liées à l'observation de la faune ailée connaissent beaucoup de popularité sur

le territoire du lac Saint-Pierre. Toutefois, c'est le secteur Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud qui se distingue présentement comme le pôle d'intérêt régional pour ce type d'activité. La notoriété de ce secteur est fortement associée à la présence de la sauvagine. Ce pôle est reconnu nationalement pour sa halte migratoire printanière où séjournent les bernaches du Canada, les grandes oies blanches et les canards barboteurs.

L'objet de notre présentation vise à décrire et analyser les interventions de protection et de mise en valeur effectuées dans la zone migratoire de Baie-du-Febvre, au lac Saint-Pierre. Le texte se compose de quatre parties. La première vise à préciser la notion de développement durable et d'écotourisme. La seconde partie a pour fonction de dresser un état de situation des connaissances qui orientent la gestion actuelle du territoire: connaissances de la sauvagine et de son habitat, connaissances des visiteurs fréquentant les sites d'observation. La troisième partie a pour but de rendre plus explicite la problématique du développement de la zone de Baie-du-Febvre. La dernière partie porte sur les stratégies d'action anticipées pour les prochaines années.

Le développement durable

Les réflexions et les travaux des deux dernières décennies, consacrés à la recherche d'un équilibre harmonieux des rapports de l'homme avec son environnement, débouchent sur un même constat: la nécessité d'intégrer la conservation au développement. Voilà le message qui forme la toile de fond de la Stratégie mondiale de la conservation en vue de l'atteinte de l'objectif d'un développement durable (UICN, 1980; Rapport Brundtland, 1987). Le concept de développement durable se compose de plusieurs facettes. L'idée première consiste à affirmer que le développement doit prendre appui sur la conservation. Cette compatibilité entre développement et environnement est conditionnelle au maintien de la pérennité des ressources vivantes et au respect de la capacité de support de la terre, de même qu'à la préservation de la diversité génétique et à l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes. La deuxième idée majeure véhiculée par le concept de développement durable est souvent occultée par le débat économie-environnement. Il s'agit de l'équité, fondée sur un partage juste des biens et des environnements de qualité entre les générations et les nations. La troisième idée-force du développement durable porte sur la nécessité de susciter le développement d'une éthique environnementale riche en changements d'attitudes et de valeurs favorisant l'harmonie entre les individus et leur environnement.

Lancé par des organismes internationaux préoccupés par la qualité de l'environnement mondial, l'objectif du développement durable se répercute jusque dans les milieux nationaux, régionaux et locaux. Comme tout autre type de ressources, les environnements de loisir représentent des aménagements spatiaux qui doivent refléter ces valeurs sociales et politiques en émergence. Dans une perspective de développement durable, le défi central posé aux gestionnaires et utilisateurs des environnements de loisir est le suivant: le maintien dans le temps de la qualité du milieu biophysique et de la qualité des expériences récréo-éducatives offertes au public (Barabé, 1990).

* Monsieur André Barabé est professeur au département des sciences du loisir de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Écotourisme

On assiste présentement à la promotion d'une forme de tourisme qui se veut plus respectueuse du patrimoine naturel et humain des zones visitées. Ce tourisme alternatif est habituellement désigné sous le vocable «écotourisme». Ce néologisme exprime l'idée d'une symbiose entre écologie et tourisme. Il s'agit de voyages nature qui contribuent à la conservation. L'écotourisme favorise un contact direct avec l'environnement naturel sans toutefois porter préjudice à celui-ci. Il a pour but d'admirer, d'étudier et d'apprécier les manifestations naturelles et culturelles propres aux zones visitées. De plus, l'écotourisme est perçu comme un moyen de protéger l'environnement et la faune tout en stimulant l'économie des communautés locales qui protègent leur capital nature. L'écotourisme a le mérite de faire comprendre aux collectivités locales qu'il est souvent économiquement avantageux de préserver son environnement. À la suite des caractéristiques évoquées, on remarque une nette filiation entre la stratégie du développement durable et les manifestations reliées à l'écotourisme: penser à long terme afin de maintenir des espaces naturels pour les générations futures. L'écotourisme peut être utilisé comme une stratégie pour protéger, restaurer et maintenir les écosystèmes naturels attrayants et fragiles (Farrell et Runyan, 1991). C'est précisément la dynamique qui se développe présentement à Baie-du-Febvre, au lac Saint-Pierre. Le développement des activités de loisir non consommatrices de faune, associées à l'observation des oiseaux migrateurs, suscite un impact positif pour la protection de la sauvagine.

État de situation

Le pôle récréo-éducatif de Baie-du-Febvre connaît présentement une phase de développement accélérée. Classé comme habitat prioritaire, ce secteur a été inclus dans l'Entente quinquennale pour l'acquisition et l'aménagement des habitats fauniques. Les programmes d'intervention relèvent à la fois d'organismes privés (Fondation Québécoise de la faune, Fondation Héritage Faune, Canards Illimités Canada, COLASP⁽¹⁾, SARCEL⁽²⁾, Société d'Ornithologie du Centre du Québec, Corporation de la Commune de Baie-du-Febvre, etc.) et d'organismes gouvernementaux (MLCP⁽³⁾, OPDQ⁽⁴⁾, Fondation de la faune du Québec, Habitat Faunique Canada, Service Canadien de la Faune, etc.). D'ici trois ans, on estime qu'il y aura des investissements d'environ trois

millions de dollars dans ce secteur pour la conservation et la mise en valeur d'activités associées à la faune. Dans un contexte de mise en valeur rationnelle et durable de ce pôle récréo-éducatif, il est souhaitable que ces investissements massifs s'appuient sur une connaissance approfondie des ressources fauniques et des clientèles visées. Précisément, les autorités responsables de la gestion de ce secteur ont développé une base d'information substantielle pour guider les interventions d'aménagement sur le territoire.

Connaissance de la sauvagine

Depuis quelques années, de nombreuses études ont été réalisées par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche afin de mieux connaître et caractériser les habitats et la faune du lac Saint-Pierre (Plan directeur, 1987; Synthèse des connaissances, 1987). La plaine d'inondation du lac Saint-Pierre constitue la plus importante halte migratoire printanière de tout le fleuve Saint-Laurent. Plus de 150 000 oies, bernaches et canards s'y arrêtent chaque printemps, ce qui représente environ 50% des bernaches du Canada, 30% des canards barboteurs et 25% des grandes oies blanches utilisant la voie migratoire du Saint-Laurent. C'est dans la zone de Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud que l'on retrouve les plus grandes concentrations de sauvagine en migration printanière au Québec. Au sommet de la migration, on y dénombre plus de 25 000 bernaches du Canada, 100 000 grandes oies blanches et 2 000 canards barboteurs (Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud, Projet d'aménagements faunique et agricole, 1989). Dans la même région, un second territoire est utilisé par la sauvagine lors des migrations printanières: il s'agit des terres situées dans la Commune de la Baie-du-Febvre. On y dénombre au sommet de la migration près de 1 500 canards barboteurs et moins de 1 000 bernaches du Canada (Aménagement faunique et mise en valeur de la Commune de la Baie-du-Febvre, 1988).

Connaissance des utilisateurs

Au printemps 1990, une étude menée conjointement par l'Université du Québec à Trois-Rivières (Département des sciences du loisir) et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (Direction régionale et service de la recherche) a permis de mieux connaître les observateurs d'oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre (Barabé, 1991). Au plan méthodologique, une double stratégie de mesure a été adoptée: un recensement des visiteurs a été effectué sur quatre sites déli-

mités d'enquête pendant 37 jours consécutifs et un sondage téléphonique a été réalisé auprès d'un échantillon de 815 répondants.

Le dénombrement effectué a permis de compter 22 079 visiteurs sur le territoire d'étude. Pour l'ensemble de la zone, on peut raisonnablement estimer à 25 000 personnes le nombre de visiteurs. La provenance des visiteurs tient une place capitale dans la définition du profil socio-économique des répondants. Les observateurs qui visitent Baie-du-Febvre proviennent majoritairement (57%) de la région de la Mauricie et des Bois-Francs, un territoire limitrophe au lac Saint-Pierre. Toutefois, le rayonnement actuel du pôle récréo-éducatif de Baie-du-Febvre débord largement le cadre de sa région d'appartenance. En effet, 37% des visiteurs actuels proviennent de Montréal et des régions administratives périphériques. Quant aux autres caractéristiques socio-économiques des visiteurs, elles se traduisent par les chiffres suivants: ce sont en majorité des hommes (61%), ils sont âgés de 25 à 44 ans (54%), détiennent un emploi à temps plein (61%), possèdent un diplôme de 12^e année ou de niveau secondaire (56%) mais un bon nombre (30%) détiennent un diplôme universitaire, 26% des visiteurs déclarent un revenu familial de plus de 50 000\$ par année. À priori, ce qui attire notre attention dans ces derniers résultats est le fait que les observateurs d'oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre sont d'âge mûr, très scolarisés et disposant d'un revenu familial brut supérieur à la moyenne nationale. On remarque les mêmes tendances dans deux études récentes effectuées auprès des ornithologues du parc national canadien de Point Pelee (Hvenegaard, Butler, Krystofiak, 1989) et des visiteurs du parc national Galapagos (Wilson, 1987). L'analyse de ces études amène certains auteurs à croire qu'il s'agit là du profil type en émergence de «l'écotouriste» (Fennell et Eagles, 1990).

Problématique

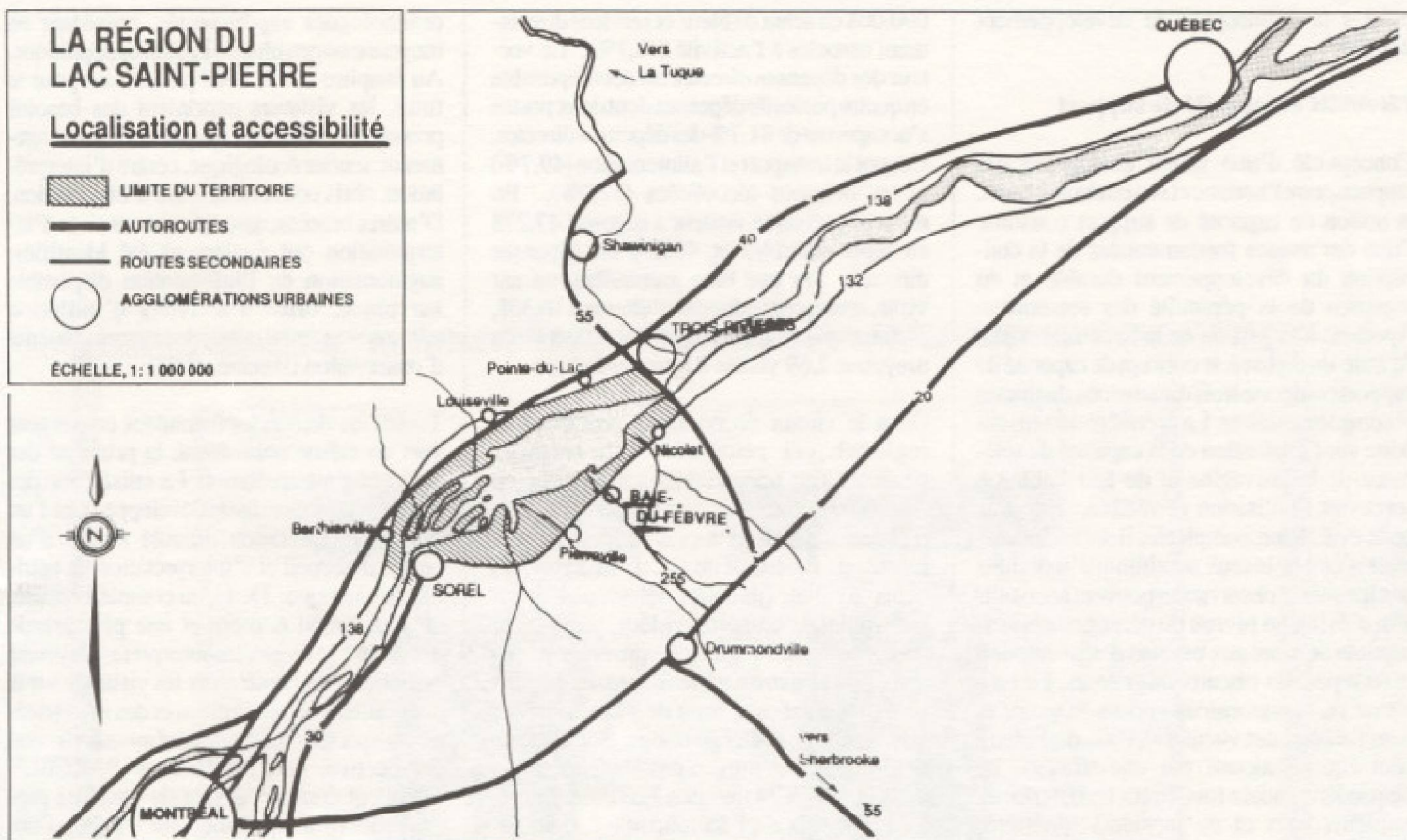
En premier lieu, la problématique vise à faire ressortir le conflit d'utilisation des terres riveraines opposant le développement agricole et la protection des terres humides formant la halte migratoire de Baie-du-Febvre. En second lieu, la problématique a pour but de mettre en évidence l'attrait considérable que cette zone exerce sur les visiteurs au printemps, de même que les difficultés liées à l'achalandage qui en résulte.

LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE

Localisation et accessibilité

-  LIMITE DU TERRITOIRE
-  AUTOROUTES
-  ROUTES SECONDAIRES
-  AGGLOMÉRATIONS URBAINES

ÉCHELLE, 1:1 000 000



Agriculture et halte migratoire

Les terres riveraines en bordure du lac Saint-Pierre possèdent à la fois un potentiel agricole et faunique très élevé. Le défi posé aux intervenants locaux consiste à effectuer une utilisation mixte de ce territoire pouvant à la fois satisfaire les besoins des agriculteurs et ceux des utilisateurs de la faune. Plusieurs études réalisées au cours des dernières années sur ce territoire d'intervention ont permis d'élaborer des solutions qui intègrent de façon harmonieuse les exigences de l'agriculture et la protection des haltes migratoires. Les solutions retenues consistent à procéder à des endiguements permettant le maintien d'un niveau d'eau optimal pour la sauvagine avec un contrôle des cultures céréalières attrayantes pour celle-ci. Après le 08 mai, l'eau est pompée à l'extérieur des digues et les terres cultivées par les agriculteurs. Gérés sous forme de partenariat par Canards Illimités, SARCEL[®], Habitat Faunique Canada et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, les aménagements en cours de réalisation dans le secteur Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud consistent en la création d'une halte migratoire supplémentaire de 215 ha. et d'un marais permanent de 100 ha. Globalement, les coûts associés à l'acqui-

sition des terres ainsi que de leur aménagement pour la faune sont évalués à 1 700 000\$ (Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud, Projet d'aménagements faunique et agricole, 1989). De façon complémentaire, Canards Illimités Canada, la Fondation Héritage Faune et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ont prévu des aménagements semblables sur un autre secteur à fort potentiel: le territoire de la Commune de la Baie-du-Febvre. Dans ce cas, les aménagements fauniques planifiés consistent en la création d'un marais permanent de plus de 30 ha., d'une halte migratoire et d'un site de reproduction d'environ 25 ha. (Aménagement faunique et mise en valeur de la Commune Baie-du-Febvre).

Activité d'observation et halte migratoire

Les activités liées à l'observation de la faune ailée et à l'interprétation attirent annuellement plus de 30 000 visiteurs dont 25 000 observateurs d'oiseaux migrateurs dans le secteur Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud. Cette dernière halte migratoire a vu le nombre de ses visiteurs doubler au cours des cinq dernières années. En période de pointe, cette situation crée une congestion des sites occa-

sionnant de multiples inconvénients pour les observateurs et une source de dérangement accrue pour les oiseaux. Cette surutilisation, essentiellement les fins de semaine, résulte d'une concentration des visiteurs dans le temps et dans l'espace. D'une part, il importe de rappeler que la période migratoire est courte (environ 40 jours). Cette caractéristique incontrôlable est responsable de la convergence des observateurs au cours des mêmes périodes. D'autre part, à mesure que les terres inondées s'assèchent, les oiseaux et les observateurs se concentrent dans des lieux plus restreints. C'est à ce moment que cette double concentration crée un achalandage problématique.

Défis et stratégies d'action pour le futur

Le pôle récréo-éducatif de Baie-du-Febvre connaît présentement un essor considérable en matière de conservation et de mise en valeur de la sauvagine. Les prochaines années seront déterminantes quant à la mise en valeur rationnelle et durable de cette zone récréo-éducative. Dans cette perspective, nous désirons attirer l'attention sur l'application de trois principes susceptibles de con-

crétiser la philosophie du développement durable.

Pérennité et capacité de support

Concept-clé d'une vision écologique des rapports entre l'homme et son environnement, la notion de capacité de support constitue l'une des assises fondamentales de la conception du développement durable et du maintien de la pérennité des ressources. Appliqué à la gestion de la halte migratoire de Baie-du-Febvre, le concept de capacité de support comporte trois dimensions distinctes et complémentaires. La première dimension porte sur l'évaluation de la capacité de tolérance de la sauvagine et de leur habitat à supporter l'utilisation récréative. Une fois cette évaluation complétée, il serait souhaitable d'établir le seuil maximum d'individus que les sites d'observation peuvent accueillir afin d'éviter un niveau de dérangement susceptible de nuire aux besoins d'alimentation et de repos des oiseaux migrateurs. Le problème de la concentration dans le temps et dans l'espace des visiteurs à Baie-du-Febvre peut être solutionné par une stratégie de dispersion spatiale fondée sur l'existence de plusieurs sites et de plusieurs itinéraires d'observation. La seconde dimension porte sur la capacité de tolérance des clientèles et vise à prévenir les conflits opposant les populations résidentes et les visiteurs. Les expériences vécues dans de multiples régions de destination touristique montrent que les populations locales acceptent la présence des visiteurs jusqu'à ce qu'ils atteignent un point de saturation, un seuil limite. Une fois ce seuil psychologique franchi, l'insatisfaction croissante des populations résidentes pose un problème majeur pour les administrations publiques locales. La troisième dimension porte sur la capacité d'accueil des équipements, et vise la fixation d'un nombre optimal d'utilisateurs pour un équipement donné. Dans cette perspective, en raison du caractère saisonnier des migrations à Baie-du-Febvre, il faut éviter le piège du surdimensionnement des stationnements et du centre d'interprétation projeté.

Développement et retombées économiques

Les résultats de l'enquête, menée en 1990, auprès des observateurs d'oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre illustre le potentiel des retombées économiques liées à la protection et la mise en valeur faunique. Au total, les visiteurs ont déboursé 1 021 760,00\$ en achat de biens durables (51,3%) et 968

090,00\$ en achat de biens et services directement associés à l'activité (48,7%). Le vecteur des dépenses directes est décomposable en quatre postes de dépenses dont deux postes s'accaparent de 81,7% des dépenses directes. Ce sont le transport et l'alimentation (49,7%) et les boissons alcoolisées (32,0%). En moyenne, chaque visiteur a dépensé 47,27\$ en biens durables et 43,85\$ en dépenses directes. Sur une base journalière, ou par visite, les dépenses directes s'élèvent à 16,30\$, sachant que chaque individu a effectué en moyenne 2,69 visites à Baie-du-Febvre.

Dans le circuit économique provincial et régional, ces retombées économiques s'avèrent fort appréciables. Toutefois, on peut d'interroger sur l'impact économique réel de ces dépenses auprès des collectivités locales de Baie-du-Febvre. D'une part, les biens durables (jumelles, télescopes, appareils-photos, caméras-vidéos, etc.) sont achetés dans les régions de provenance des visiteurs. D'autre part, les dépenses directes sont disséminées le long de l'itinéraire des voyageurs, de l'aller au retour. Sur place, le temps de séjour moyen des visiteurs est de deux heures et 24 minutes. En conséquence, l'un des défis de l'écotourisme à Baie-du-Febvre consiste à investir davantage dans la qualité de l'accueil et dans la qualité des infrastructures reliés aux activités d'observation et d'interprétation fauniques de façon à accroître le temps de séjour des visiteurs et la consommation de biens et de services locaux. L'augmentation des retombées économiques détermine la capacité future des populations d'accueil à réinvestir une partie des revenus pour le maintien de l'offre d'un produit récréo-éducatif de qualité. En ce sens, plusieurs projets d'animation et d'aménagement s'inscrivent dans cette perspective d'action. À titre d'illustration, mentionnons la tenue, au printemps 1991 et au printemps 1992, d'une exposition d'art animalier au centre communautaire de Baie-du-Febvre. De même, l'ouverture prochaine du Centre d'interprétation sera un atout majeur pour favoriser la rétention des visiteurs et stimuler la propension à consommer sur place.

Interprétation et éthique environnementale

Dans le secteur de Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud, la majorité des visiteurs se compose d'observateurs occasionnels (68%). Ce sous-groupe se caractérise par une pratique épisodique largement associée aux spectacles fauniques de masse. Par ailleurs, le tiers des répondants (32%) se classent comme des

ornithologues expérimentés, possédant en moyenne un peu plus de 11 années de pratique. Au chapitre des actions prioritaires pour le futur, les visiteurs expriment des besoins pressants à satisfaire au plan des aménagements: sentier écologique, centre d'interprétation, abris couverts et tours d'observation. D'autres besoins, associés aux services d'interprétation ont également été identifiés: augmentation de l'information disponible sur place, offre d'activités d'initiation adressées au grand public, location de matériel d'observation (Barabé, 1991).

Toutes les demandes formulées convergent vers un même point focal: la primauté des activités d'interprétation. La satisfaction des besoins énoncés exige le développement d'un plan d'interprétation articulé autour d'un centre d'accueil et d'interprétation du patrimoine faunique. De façon complémentaire, un plus grand nombre et une plus grande disponibilité de guides-interprètes s'avèrent essentiels afin d'informer les visiteurs sur le phénomène des migrations et des manifestations associées. C'est précisément dans cette perspective, que l'organisme SARCEL⁽²⁾ maintient comme service de base des programmes d'interprétation sur les sites d'observation des oiseaux migrateurs, depuis 1986.

À plus long terme, le défi de l'interprétation est de favoriser le développement d'une éthique environnementale chez les visiteurs. On touche ici l'une des caractéristiques fondamentales de l'écotourisme. À partir de l'observation directe d'un phénomène naturel, limité dans l'espace et dans le temps, l'écotourisme suscite une conscientisation des visiteurs à l'environnement global. Cette forme de tourisme amène progressivement les individus à passer de la sensibilisation à l'approfondissement des connaissances, puis de l'appréciation de la nature à un désir de respect et de conservation. À long terme, les effets induits du développement durable et de l'écotourisme visent des changements de valeurs, d'attitudes et de comportements.

Conclusion

Le propos de notre réflexion porte sur l'écotourisme en tant qu'activité socio-économique susceptible de contribuer au développement durable des grands fleuves. Plus spécifiquement, l'objet de notre présentation consiste à décrire et analyser les actions de protection et de mise en valeur effectuées à Baie-du-Febvre, au lac Saint-Pierre. L'enjeu de cette mise en valeur est de contribuer au

développement durable de l'une des plus importantes haltes migratoires du fleuve Saint-Laurent. La problématique examinée met en lumière la difficulté d'assurer un équilibre entre la conservation et le développement des zones mixtes riveraines. Notamment, l'étude de cas présenté montre les efforts entrepris en vue de concilier la protection des milieux humides comme habitat faunique, le maintien de l'agriculture dans la plaine d'inondation et le développement d'activités récréo-éducatives. Le bilan de notre analyse permet en finale de faire ressortir l'originalité et les points forts des interventions menées à Baie-du-Febvre.

En premier lieu, en terme de positionnement, les faits rapportés montrent que la halte migratoire de Baie-du-Febvre possède une notoriété nationale pour ses ressources fauniques et la provenance de ses clientèles. En second lieu, il est important de signaler l'effort déployé par les gestionnaires afin de disposer de connaissances scientifiques approfondies portant à la fois sur le milieu biophysique, la faune et les utilisateurs de ce territoire d'intervention. En troisième lieu, il faut reconnaître que le principe «de la conservation comme base du développement durable» y a été appliqué de façon remarquable. La superficie des milieux humides protégés, l'importance des investissements financiers consentis, le souci d'harmoniser des utilisations conflictuelles, témoignent des actions entreprises en vue d'assurer la pérennité des ressources vivantes du territoire. En quatrième lieu, on a constaté que la mise en valeur de ce territoire se fait sur la base d'un modèle alternatif de gestion fondé sur la concertation et le partenariat. On y trouve une illustration éloquent d'un effort de gestion associative impliquant à la fois des organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux, des corporations municipales, des propriétaires fonciers, des organismes fauniques et récréatifs privés et des collectivités locales. Enfin, les plans d'aménagement faunique et de mise en valeur des potentiels récréo-éducatifs prennent en compte les exigences reliées au respect des capacités d'accueil, de l'importance stratégique de la qualité du produit offert et de la primauté des activités d'interprétation.

En bref, la planification et l'aménagement du secteur de Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud est en voie de devenir un modèle appliqué de la philosophie du développement durable au niveau local. Pour ce faire, les gestionnaires associés à la mise en œuvre des interventions doivent s'appuyer à procurer aux visiteurs

une expérience d'observation et d'interprétation de qualité, tout en maximisant les retombées économiques auprès des collectivités locales d'aujourd'hui. Mais, d'autre part, les gestionnaires responsables de la pérennité du territoire doivent être vigilants afin que cette mise en valeur se fasse sans compromettre les perspectives d'utilisation des ressources fauniques pour les générations à venir.



BIBLIOGRAPHIE

- Audair, M.-J.; GINGRAS, D.; HARRIS, J.; JOURDAIN, A. (1991). **Synthèse et analyse des connaissances sur les aspects socio-économiques du lac Saint-Pierre**. Rapport technique. Zone d'intérêt prioritaire no. 11. Environnement Canada, Centre Saint-Laurent, 153 p.
- Barabé, A. (1991). **Sondage auprès des visiteurs fréquentant les sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre**. Projet conjoint MLCP et U.Q.T.R., Trois-Rivières, 75 p. et annexes.
- Barabé, A. (1990). Pérennité des environnements de loisir. *Loisir et Société*, 13(2): 271-296.
- BENOÛT, J.; BERGERON, R.; BOURGEOIS, J.-C.; DESJARDINS, S.; PICARD, J. (1987). **Les habitats et la faune de la région du lac Saint-Pierre: synthèses des connaissances**. MLCP, Directions régionales de Montréal et Trois-Rivières, 123 p.
- COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT (1987). **Notre avenir à tous**. Rapport Brundtland, Genève: Commission spéciale des Nations Unies.
- Farrell, B.; Runyan, D. (1991). Ecology and Tourism. *Annals of Tourism Research*, 18(26-40).
- Fennell, D.; Eagles, P. (1990). Ecotourism in Costa Rica: A Conceptual Framework. *Journal of Park and Recreation Administration*, 8(1): 23-34.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC - ENVIRONNEMENT CANADA (1991). **Atlas environnemental du Saint-Laurent. Les milieux humides**. Montréal: Centre Saint-Laurent.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC - MLCP (1987). **Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre**. Trois-Rivières: MLCP, Direction régionale de Trois-Rivières, 135 p. et annexes.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC - MLCP, SARCEL INC., HABITAT FAUNIQUE CANADA ET CANARDS ILLIMITÉS CANADA (1989). **Projet d'aménagements faunique et agricole Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud**. Trois-Rivières: MLCP, CIC, SARCEL INC. et HFC, 15 p. et annexes.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC - MLCP, FONDATION HÉRITAGE FAUNE ET CANARDS ILLIMITÉS CANADA (1988). **Aménagement faunique et mise en valeur de la commune de Baie-du-Febvre**. Trois-Rivières: MLCP, HFC et CIC, 14 p. et annexes.
- Hvenegaard, G.; Butler, J.-R.; Krystofiak, D.K. (1989). Economic values of birdwatching at Point Pelee National Park, Canada. *Wildlife Society Bulletin*, 17: 526-531.
- Langlois, C.; LAPIERRE, L.; LÉVEILLÉ, M.; TURGEON, P.; MÉNARD, C. (1991). **Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du lac Saint-Pierre**. Rapport technique. Zone d'intérêt prioritaire, no. 11, Environnement Canada, Centre Saint-Laurent, 250 p.
- UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET DE SES RESSOURCES (IUCN) (1980). **Stratégie mondiale de la conservation. La conservation des ressources vivantes au**

service du développement durable. Suisse: IUCN, PNNE, WWF.

Wilson, M.A. (1987). **Nature-Oriented Tourism in Ecuador: Assessment of Industry Structure and Development Needs**. Research Triangle Park.

NOTES

- (1) COLASP: Corporation pour la mise en valeur du lac Saint-Pierre.
- (2) SARCEL: Société d'Aménagement Récréatif pour la Conservation de l'Environnement du lac Saint-Pierre.
- (3) MLCP: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.
- (4) OPDQ: Office de Planification et de Développement du Québec.

Sustainable Development of the St. Lawrence and Ecotourism: The Case of Baie-du-Febvre at Lac Saint-Pierre, Quebec.

By André Barabé

The St. Lawrence river is among the world's greatest rivers in its wealth of natural and cultural heritage.

On the ecological level, the St. Lawrence's wet environments form very valuable ecosystems. Lac Saint-Pierre is one of the four sites representing the river's wet environments.

The subject of this presentation centres on the description and analysis of intervention which has taken place in the migratory zone of Lac Saint-Pierre for its protection and development.

Before specifying the problematics and challenges of action strategies for the future, it is important to mention that this reflection focuses on ecotourism as a socio-economic activity capable of contributing to the sustainable development of the great rivers.

Baie-du-Febvre's centre of recreational-educational activity is in a phase of accelerated development. The Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud zone represents the greatest concentration of spring migratory wildfowl in Quebec and this phenomenon draws close to 25,000 visitors.

The challenge to those who intervene locally is, first, to combine the utilization of the land lining the banks of the lake to satisfy both the agricultural requirements and protect the existing migratory stop; and second, to bring to the fore the considerable attraction which this zone represents to spring visitors as well as the difficulties tied to the resulting tourist traffic.

The development of this territory is being carried out using a management model based on consensus and partnership (associative management involving federal and provincial government bodies, municipal corporations, landowners, private wildlife and recreational organizations and local communities).

One of the challenges to ecotourism at Baie-du-Febvre is increased investment in the quality of reception offered visitors and in infrastructures tied to wildlife observation and interpretation activities in order to increase visitors' length of stay and the consumption of local goods and services (increase in economic spinoffs).

With regard to prioritized action for the future, all needs converge on the same objective: priming interpretation activities. On a long-term basis, the challenge to interpretation lies in its role in developing environmental ethics among visitors.